# Examens pour l'obtention du brevet en 1949

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **78 (1949)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

78e année 15 mai 1949 Nos 7 et 8

# Bulletin pédagogique

**Organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

*Rédacteurs :* Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg; Eugène Coquoz, instituteur, 27, rue Guillimann, à Fribourg.

*Administration :* Raymond Progin, inspect. scolaire, 28, r. des Alpes, à Fribourg. Compte de chèque postal II*a* 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — Examens pour l'obtention du brevet en 1949. — L'essentiel. — Orthographe d'usage. — L'orientation professionnelle et l'école. — La lecture silencieuse. — † M. Firmin Barbey. — † M. Alphonse Brasey, instituteur retraité. — Examens de recrues en 1949. — Congrès international de pédagogie. — Bibliographies.

## Examens pour l'obtention du brevet en 1949

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : les 30 juin, 1er et 2 juillet, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Gambach, pour les jeunes filles, et à l'Ecole normale, rue de Morat à Fribourg, pour les jeunes gens.

Epreuves spéciales : le jeudi 14 juillet.

Epreuves orales : les vendredi et samedi 15 et 16 juillet.

Examens des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrage manuel, le vendredi 15 juillet.

Les demandes d'inscriptions, avec les pièces ou les renseignements prévus par le règlement, ainsi que le tableau des notes de classe, doivent être remis au bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le samedi 18 juin au plus tard.

Les droits d'inscription seront acquittés pour la même date au compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique, Fribourg ».

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. *Instruction religieuse :*

   *a*) Religion : A. Les fondements rationnels de la foi. B. Le dogme chrétien.

   *b*) Histoire de la religion : A. Histoire Sainte : l'introduction et l'Ancien Testament.
   Histoire de l'Eglise : jusqu'au grand schisme d'Occident inclusivement, selon programme du brevet, p. 3.

2. *Pédagogie :* Il est prévu un examen écrit de psychologie, combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. *Langue maternelle :*

   *a*) Section française : Diction et interprétation de textes ; pour les jeunes gens : Corneille, Horace, collection Larousse ; pour les jeunes filles : Boileau, Le Lutrin, collection Larousse également.
   Littérature : Le XVI^e^, le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle, selon le programme du brevet, p. 8.

   *b*) Section allemande : Texte und Lesen : Goethe, Iphigenie auf Tauris ; Gotthelf, Michels Brautschau.
   Literaturkunde : Hildebrandslied ; höfische Epik ; Minnesang ; Barock ; Schiller ; Eichendorff ; Kleist ; Heine ; Grillparzer ; Gottfried Keller ; C. F. Meyer ; Gerhard Hauptmann ; Federer.

4. *Mathématiques :* Selon le programme.

5. *Seconde langue :* Selon le programme publié dans la partie officielle du *Bulletin pédagogique* du 15 novembre 1948.

6. *Histoire — Instruction civique — Géographie :*

   1. Histoire générale et suisse de 1492 à 1798.

   2. Instruction civique (aussi pour les candidates) : La commune, la paroisse, le canton, la Confédération.
      L'Etat, son but, ses ressources.

   3. Géographie :

      A. La terre : les preuves de sa rotondité ; la rotation ; la translation avec l'obliquité et le parallélisme de l'axe ; les conséquences de ces mouvements

      B. Les principales lois climatiques concernant la température, le vent et la pluie ; le climat maritime et le climat continental. Le travail d'érosion par les eaux courantes.

      D. L'Asie et l'Afrique.

      E. La Suisse : géographie physique selon les deux premiers alinéas du programme, p. 15.
      Les cantons situés dans les Alpes.

7. *Sciences physiques et naturelles :* La physique, selon l'art. 40, chap. 7 du règlement du brevet.

8. *Branches graphiques :* Selon le programme.

*Observations :*

1. Les notes de classe doivent être attribuées selon le nouveau règlement, art. 40.
2. Les notes de classe par groupe de branches ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.

# L'essentiel

Le caprice ! Tel est le grand ennemi de l'union à Dieu, l'obstacle à la formation du caractère. Avez-vous bon cœur, il vous en coûtera de faire souffrir. Que penseriez-vous pourtant d'un médecin qui, pour ne pas faire mal à son client, préfère le laisser mourir *doucement ?* L'éducateur est le médecin de la volonté. Celle-ci est malade dans la mesure où elle est capricieuse. Il s'agit donc de guerroyer sans merci contre cet ennemi. Il y faut beaucoup de tactique, parce que le caprice connaît toutes les ruses. De plus, à vouloir emporter la place d'un seul coup, on risque de tout compromettre, de décourager sa troupe. La victoire dépend, chez nous, d'une attention soutenue et d'une fermeté douce et tenace.

Pour donner confiance à l'enfant dans cette lutte, persuadons-le tout d'abord qu'en sacrifiant ses caprices aux exigences divines, il sert sa propre cause. Chaque fois que l'on refuse quelque chose à Dieu pour se satisfaire, on se refuse à soi-même un meilleur bien. Tôt ou tard nous souffrirons de cette lâcheté, mais inévitablement. Par conséquent, même si cela coûte, même si l'on semble perdre momentanément quelque chose, aveuglément et en pleurant peut-être, sacrifions notre caprice. Si Eve ne s'était pas laissé séduire, si elle avait accepté de sacrifier la science du bien et du mal, elle eût gardé son bonheur. Elle n'a pas fait confiance à Dieu, elle a desservi sa propre cause.

Le caprice a mille formes, les moyens d'en avoir raison seront aussi multiples. Il en est un d'une efficacité universelle qu'il faut utiliser à tout prix, c'est l'oubli de soi par l'amabilité envers les autres. Nous avons parlé de l'amour de volonté forgé par le sacrifice. Multiplions nos sacrifices en cultivant l'amabilité : chercher à faire plaisir, éviter de se venger, rendre service, ne pas se froisser, se priver, accepter d'être jugé ! Ce conseil ressort nettement de l'Evangile : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés (jusqu'à mourir volontairement pour mes ennemis), à cela, je reconnaîtrai que vous êtes à moi. » L'amour de Dieu est donc inséparable de l'amour pour ses créatures. Un maître d'école, ayant à souffrir de la part d'un membre du clergé, avait fait cette admirable prière : « Mon Dieu, je vous offre tout ce que j'ai à souffrir de sa part pour la fécondité de son ministère ! » Un tel éducateur a dû faire de ses élèves des hommes à la fois fermes et aimables.

« Mon Dieu, aidez-nous à vous unir nos élèves en sacrifiant leurs caprices par l'amabilité. »